



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2023

PROCES-VERBAL DE SEANCE

L'an deux mil vingt-trois, le 19 janvier à 20h, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FRESQUET, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 12

Membres présents : BASSET David, CAUSSE Nicolas, FRESQUET Jean-Louis, GINIUX Georges, GINTRAND Marie-Claude, LAPORTE René, MERAL Gilbert, PIGANOL Pascal, PUECH Marie-Paule, ROUCHET Serge, TOUYRE Thierry et TRIN Lionel.

Membres absents : TALON Pierre, AURATUS Nathalie (excusés)

Ordre du jour :

Autorisation d'engager les dépenses d'investissement : budgets Commune et AEP ; Définition des règles applicables en matière de temps de travail et questions diverses.

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas CAUSSE a été désigné secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28 novembre 2022

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 28 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

DELIBERATIONS

✚ **Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, qui stipule que le conseil municipal peut autoriser le maire, jusqu'à l'adoption du budget, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements, dans la limite de 25 % du montant des dépenses soit :

- pour le budget Commune : 62 460,47 €
- pour le budget Eau et Assainissement : 44 335, 50 €

Accord du Conseil Municipal.

✚ **Définition des règles applicables en matière de temps de travail**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de délibérer au sujet des règles applicables en matière de temps de travail. La commune de Lafeuillade-en-Vézère est passée aux 35 heures au 1^{er} janvier 2002, l'application des 1607 heures est effective pour l'ensemble du personnel communal. Accord du Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES

▪ **Abattage d'arbres :**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le devis pour l'abattage des épicéas au terrain de foot pour un montant de 700 € HT. Accord du Conseil Municipal

La dépose du grillage et le déblaiement des branches seront faits par la commune.

▪ **Volets roulants :**

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que plusieurs moteurs des volets roulants de l'école, du foyer et de la cantine doivent être changés, le devis s'élève à 2 526 € TTC. Accord du Conseil Municipal.

▪ **Devis :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal différents devis en vue de la préparation du Budget Primitif :

- radiateurs local cabinet kinésithérapie : 2 349 € TTC
- changement des batteries des blocs secours du Foyer suite à la commission de sécurité : 4 500 € TTC
- réchaud électrique pour le Foyer : réparation : 462 € / remplacement : 714 €

▪ **Voyage scolaire :**

Un voyage scolaire de 3 jours va être organisé par l'école dans le Puy-de-Dôme, pour un montant de 8 700 €. Une aide de la commune sera sollicitée par l'APE.

▪ **Passage piéton Boucherie :**

Monsieur le Maire avait pris contact avec le Conseil départemental pour la création d'un passage piéton entre la nouvelle boucherie Guibert et le parking en face ; un avis défavorable a été émis pour des raisons de sécurité.

▪ **Cantine à 1€ :**

Mise en place au 1^{er} janvier 2023 : 26 enfants soit 17 familles vont en bénéficier (2,75 € : 10 familles, 2,95 € : 13 familles).

▪ **Maison des aînés :**

Modultheil 2 T4 et 1 T3 : finalisation de l'étude en cours.

▪ **Maison Puech :**

Demande de location pour 3 mois par Terrya (idem 2021 et 2022) : accord

Autres demandes de location : refus.

▪ **Divers :**

- Demande de subvention Salers Evolution : refus.

TOUR DE TABLE

- Réunion pour la création de l'association du marché : le 03 février à 20h au Foyer. Invitation des élus, présidents d'associations, commerçants et exposants.
- Pièce de théâtre organisée par le GVA : le 20 janvier à 20h30 au Foyer
- Réunions d'information de la Châtaigneraie Cantalienne sur le covoiturage : une à venir à Lafeuillade.
- Prochain conseil d'école : jeudi 26 janvier

Le Maire : Jean-Louis FRESQUET



Le secrétaire de séance : Nicolas CAUSSE